

SciencesPo

L'APPRENTISSAGE À SCIENCES PO



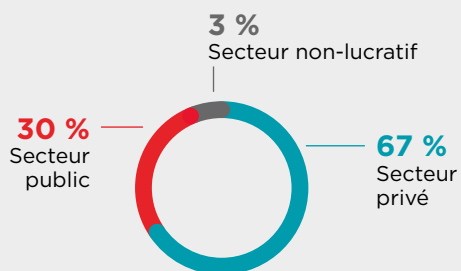
L'apprentissage en bref

8 masters

9 %
des étudiants
de master de
Sciences Po

+ 65 %
d'apprentis en
3 ans

Sur les dernières années, les employeurs choisis par nos apprentis sont :



“ L'apprentissage s'intègre pleinement au modèle pédagogique original de Sciences Po où l'expérience pratique et les savoirs académiques interagissent et se nourrissent. Ce mode de formation répond également à notre souci constant d'offrir la meilleure insertion professionnelle possible à nos étudiants. ”

Frédéric Mion, Directeur de Sciences Po

À savoir

- L'apprentissage à Sciences Po est proposé en 2^e année de master*.
- Les contrats d'apprentissage débutent entre le 1^{er} juin et le 31 octobre.
- Le salaire minimum est de 61 % du SMIC ou du salaire minimum conventionnel (SMC) pour les apprentis âgés de 21 à 25 ans, et de 100 % du SMIC ou du SMC pour les apprentis âgés de 26 ans et plus
- L'apprenti est exonéré des frais de scolarité.
- Pour les employeurs privés, la participation au coût de formation est financée via la contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance.
- Pour les employeurs non assujettis à cette contribution, la participation (partielle ou totale) au coût de formation est payable sur facture.

* sauf pour le master journalisme, ouvert à l'apprentissage dès la 1^{re} année

Nos formations en apprentissage

En partenariat avec le CFA FORMASUP PARIS



École du management et de l'innovation

L'École du management et de l'innovation a pour vocation de former les acteurs économiques de demain capables, par leur créativité et leur vision entrepreneuriale, de transformer l'entreprise et de repenser son rôle dans la société.

- **Master Marketing**

Rythme d'alternance :

- 1^{er} semestre : 3 jours en entreprise, 2 jours à Sciences Po,
- 2^e semestre : temps plein en entreprise à l'exception de 7 journées (une journée complète tous les 15 jours) de cours à Sciences Po.

- **Master Communication, médias et industries créatives**

Rythme d'alternance :

- 1^{er} semestre : 2,5 jours à Sciences Po et 2,5 jours en entreprise,
- 2^e semestre : temps plein en entreprise à l'exception de 7 journées (une journée complète tous les 15 jours) de cours à Sciences Po.

- **Master Organisations et management des ressources humaines**

Rythme d'alternance : 3 semaines en entreprise, 1 semaine à Sciences Po.

- **Master Finance et stratégie (mention finance)**

Rythme d'alternance : 3 jours en entreprise, 2 jours à Sciences Po.

www.sciencespo.fr/ecole-management-innovation/fr

École d'affaires publiques

L'École d'affaires publiques forme des profils capables de penser l'action publique mais aussi de la mettre en œuvre en trouvant des solutions innovantes.

- **Master Politiques publiques/Public Policy**

Rythme d'alternance : 3 jours en entreprise, 2 jours à Sciences Po.

- **Master Affaires européennes**

Rythme d'alternance : 3 jours en entreprise, 2 jours à Sciences Po.

www.sciencespo.fr/public/fr

École de journalisme

L'École de journalisme, par son programme d'études menées dans les conditions d'une salle de rédaction, place d'emblée ses étudiants dans l'exercice du métier qu'ils ont choisi. Elle leur fait vivre, dès la première année de master, une vie de journaliste, tout en les invitant à réfléchir sur la raison d'être de leur profession, son évolution dans l'histoire, et son impact au quotidien.

- **Master Journalism**

Plusieurs rythmes d'alternance possibles en fonction des médias.

Ce master est proposé en alternance à partir de la première année.

www.journalisme.sciences-po.fr/index.php

École urbaine

Transformer le monde par la ville. Cette ambition est au cœur de l'École urbaine qui forme des professionnels spécialistes de la fabrique des politiques publiques urbaines et territoriales, aux niveaux local, national, européen et international.

- **Master Stratégies territoriales et urbaines**

Rythme d'alternance :

- 1^{er} semestre : 3 jours à Sciences Po, 2 jours en entreprise,
- 2^e semestre : 2 jours à Sciences Po, 3 jours en entreprise.

www.sciencespo.fr/ecole-urbaine/fr

Témoignages

“ L’alternance est une formule douce pour organiser la transition entre l’école et le monde du travail : elle me permet de mettre en relation ma formation théorique et des connaissances pratiques. ”

Louis Gaucher - Master 2 Stratégies territoriales et urbaines, apprenti chez SOLIDEO (2018-2019)

“ Les apprentis se voient confier de grandes responsabilités, et peuvent piloter et suivre des projets d’envergure sur le long terme. Les professeurs sont là pour nous donner des conseils personnalisés et entre apprentis se forme un esprit d’entraide à travers l’échange d’expériences. ”

Emilie Chen - Master Communication, médias et industries créatives, apprentie chez BNP Paribas (2017-2018)

“ L’apprentissage m’a donné l’opportunité de m’intégrer pleinement dans une équipe, de gagner en réactivité dans l’accomplissement de mes missions. Ma formation à Sciences Po a été la clé de la réussite de cette année unique. Elle donne une capacité d’analyse de l’information et un bon esprit de synthèse, deux qualités très utiles en entreprise. ”

Alexandre Fongaro - Master Politiques publiques, apprenti chez Kering (2017-2018)

“ Nous apprécions la diversité des profils issus de Sciences Po. Les parcours sont uniques et favorisent l’autonomie, l’ouverture d’esprit et la curiosité des étudiants. Ce sont autant de qualités que nous recherchons chez Ubisoft. ”

Camille Destandau - Campus Manager, UBISOFT

Contact

Direction de la stratégie et du développement
Responsable partenariats marque employeur
et apprentissage
Sophie Salin
+33 1 45 49 55 10
sophie.salin1@sciencespo.fr

www.sciencespo.fr/nous-soutenir